

NORMES DE PUBLICATION POUR LES ACTES DU COLLOQUE D'ARLES 2017

Dans le cadre de votre contribution vous devrez respecter strictement les recommandations suivantes. Les articles ne respectant pas les normes de publication ne seront pas acceptés. Nous insistons sur l'uniformisation et sur la cohérence d'un bout à l'autre de votre texte.

DATE DE REMISE DES MANUSCRITS ET ADRESSE D'ENVOI

Les articles devront impérativement être expédiés **par mail** à l'AFPMA avant le **1^{er} mars 2018** dernier délai afin de garantir une publication rapide des actes. Au-delà de cette date aucun article ne sera accepté.

Adresse mail :

asso.afpma@gmail.com

Privilégiez **WeTransfer** pour les fichiers lourds,

TAILLE ET PRÉSENTATION DU MANUSCRIT

- Les articles (notes et bibliographie comprises) ne doivent pas excéder :
 - **50 000 caractères** espaces compris et **15 illustrations** pour les **communications** ;
 - **25 000 caractères** espaces compris et **8 illustrations** pour les **posters**.
- Chaque envoi comprendra :
 - **le texte en word** comprenant : titre, prénom et nom des auteurs, statuts et adresse mail des auteurs, **5 à 10 mot clés en français et en anglais, résumé en français, résumé en anglais**, texte et **bibliographie aux normes** ;
 - **un dossier avec les illustrations** en format original et comportant le numéro de figure comme nom de fichier ;
 - **les légendes des figures** en un fichier word;
 - **un fichier PDF unique et allégé regroupant texte et illustrations** pour simplifier l'impression et la transmission aux correcteurs.
- Le texte est saisi au kilomètre sans mise en page, sans feuille de style, avec les notes infrapaginales en numérotation automatique.
Texte saisi en Times New Roman : 12 pt / interlignage : 14 pt.
Notes : 10 pt / interlignage : 12 pt.

LE TEXTE

Vous veillerez à utiliser le vocabulaire descriptif en vigueur (notamment traits, lignes, filets et bandes qui expriment des mesures précises, **zone inférieure, médiane et supérieure** et non plus ~~basse, moyenne et haute~~ ou ~~1, 2 et 3~~, inscrit différent de inclus,...).

Hierarchie des titres :

- À titre d'indication pour le maquetage de votre article, la hiérarchie des titres devra être clairement notée.
- Veuillez ne pas dépasser 3 niveaux dans cette hiérarchie. (1., 1.1., 1.1.1.)

Notes de bas de page

- Notes automatiques en utilisant la fonction “Insérer une note” dans Word, au format 1, 2, 3.
- En limiter le nombre et la longueur.

Appels de figures dans le texte

Intégrer dans le texte les appels aux figures sous la forme : (fig. + espace insécable + numéro) : (fig. 1)

Appels bibliographiques

- Les appels bibliographiques sont renvoyés **en note de bas de page** et non entre parenthèses dans le texte. Ils se font sous la forme **Auteur + année, pagination**.

Pour un auteur : [Lelièvre 2008, 45](#).

Pour deux auteurs (utiliser esperluette et non « et ») : [Dupont & Martin 2014](#).

Pour trois auteurs et plus : [Durand *et al.* 2016](#).

Dans le cas de sources anciennes, s’il s’agit de références courtes, il sera possible de les laisser entre parenthèses dans le texte. Ex. [Comme le dit Tacite \(Ann., 13.49.1\), ...](#)

- Les numéros de pages ne sont pas précédés de p., sauf s’il y a risque de confusion avec un numéro de figure. [Allag 2010, fig. 36 et p. 42](#).

LA BIBLIOGRAPHIE

Veillez au bon respect des normes bibliographiques. **Les bibliographies comportant trop d'erreurs ou qui n'auront pas été mises aux normes seront retournées aux auteurs avant toute relecture.**

- Pour les auteurs, mentionner la seule initiale du prénom ([Claude ou Christophe](#) seront mentionnés [C.](#) et non [Cl.](#) ou [Chr.](#)). S’il y a plusieurs prénoms, séparer les initiales par un espace. Citation de plusieurs auteurs : on séparera les divers auteurs par une virgule ; le dernier auteur de la série sera annoncé par “et” : [Dupont, J., Martin, A. et Petit, C.](#)
- Si l’article est en français, on respectera les normes typographiques françaises et les lieux d’édition en français (ex. [éd., Londres, Rome ...](#)). Deux lieux d’édition seront séparés par un trait d’union sans espace.
- Pour les titres anglo-saxons, on mettra systématiquement une majuscule à l’initiale des mots, sauf pour les mots-outils.

Exemples généraux :

[Dupont, D., Durand, J., Tran, N. et Martin, A., éd. \(1996\) : *Les exemples de présentation*, Bordeaux.](#)

[Kornemann, E. \(1933\) : *RE*, 16, s.u. Municipium, col. 570-638.](#)

[Bryce, T. R. and Zahle, J., ed. \(1986\): *The Lycians*, I, Copenhagen.](#)

Dans la note de bas de page mettre :

[Dupont *et al.* 1996.](#) [plus de deux auteurs, utiliser *et al.*]

[Bryce & Zahle 1986.](#) [dans le cas de deux auteurs, utiliser le &]

- Citation à l'intérieur d'un collectif :

Carradice, I., éd. (1987) : *Coinage and Administration in the Athenian and Persian Empires*, BAR International Series, 343.

Kagan, J. H. (1987) : "The Decadrachm Hoard : Chronology and Consequences", in : Carradice 1987, 21-37.

Dans la note de bas de page mettre :

Kagan 1987. On ne précisera les pages, sans indiquer le "p. ", que si une partie de l'article est cité : Kagan 1987, 24-25.

- Citation de traduction ou réédition tardives :

Placer la date de première publication entre crochets droits et ordonner la référence ainsi :

Rostovtzeff, M. I. [1926] (1988) : *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, trad. fr. d'après la 2^e édition anglaise de 1957 (1^{re} éd. Oxford, 1926), Paris.

Weber, M. [1909] (1998) : *Économie et société dans l'Antiquité*, précédé de *Les causes sociales du déclin de la civilisation antique*, traduction française d'après la 3^e édition allemande de 1909, Paris.

Dans la note de bas de page mettre :

Weber [1909] 1998.

- Articles dans une revue :

Les revues seront citées en italiques, suivi d'une virgule puis de la tomaisson en chiffre arabe :

de Pury-Gysel, A. (2007) : "Le verre d'époque romaine (I^{er}-IV^e siècles p.C.) et un vase en cristal de roche provenant des fouilles de la Place Camille-Jullian à Bordeaux", *Aquitania*, 23, 57-101.

Dasen, V. (2003) : "Les amulettes d'enfants dans le monde gréco-romain", *Latomus*, 62, 275-289.

Si deux années, répéter la totalité des chiffres : 1982-1983 et non 1982-83.

- Collections :

Les collections seront citées en droit, sans virgule entre le nom et la tomaisson :

Ausonius Scripta Antiqua 25

Gallia Suppl. 6

Rebourg, A. (1994) : *Saône-et-Loire*, CAG 71/4, Paris. [ici en note, on citera : Rebourg 1994]

- Colloques :

Les colloques seront cités en italiques, à la suite du titre du volume, après une virgule, avec la mention du lieu et de la date entre virgules :

Bertrand, I., Duval, A., Gomez de Soto, J. et Maguer, P., éd. (2009) : *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, tome 1, *Actes du XXXI^e colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny*, Mémoire 34, Chauvigny.

Besombes, P.-A. (2005) : "Les ateliers de Nîmes et de Lyon sont-ils des ateliers militaires ?", in : *XIII Congreso Internacional de Numismática, Madrid-2003*, Madrid, 975-977.

Pour les actes AIPMA et AFPMA, l'appel bibliographique sera **AIPMA année** ou **AFPMA année** (pour les actes jusqu'en 2011) puis **Pictor numéro**.

(voir abrégés bibliographiques ci-jointes)

En bibliographie, la référence sera développée comme suit :

AIPMA (2007) : Guiral Pelegrín, C., dir. : *Circulación de temas y sistemas decorativos en la pintura mural antigua, Actas del IX Congreso Internacional de la AIPMA, Zaragoza-Calatayud, 21-25 septiembre 2004*, Saragosse.

AFPMA (2012) : Fuchs, M. E. et Monier, F., dir. : *Les enduits peints en Gaule romaine : approches croisées, Actes du 23^e séminaire de l'AFPMA, Paris, 13-14 nov. 2009*, RAE suppl. 31, Dijon.

Pictor 1 : Boislève J., Dardenay, A. et Monier, F., dir. (2012) : *Peintures murales et stucs d'époque romaine. Révéler l'architecture par l'étude du décor, Actes des 24^e et 25^e colloques de l'AFPMA, Narbonne, 12 et 13 octobre 2010, Paris, 25 et 26 novembre 2011*, Pictor 1, Bordeaux.

• **Rapports :**

Les rapports de fouilles archéologiques seront cités comme suit : titre officiel de l'opération, type de rapport, prescripteur. Ex.

Chuniaud, K. et Sireix, C., dir. (2006) : *Cours du Chapeau Rouge, Aquitaine, Gironde - Bordeaux parkings, vol. 1*, RFO, Inrap Grand Sud-Ouest.

Guillaume, M. (1998) : *La villa de Saint-Ariès, petite chronique rurale antique*, DFS de fouille de sauvetage urgent, Aix-en-Provence.

Les travaux universitaires seront cités en minuscule, suivi du nom de l'université et son lieu. Ex.

Lepetz, S. (1995) : *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*, thèse de doctorat, université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.

RÈGLES TYPOGRAPHIQUES ET ORTHOGRAPHIQUES DE BASE

On se reportera de façon générale aux normes de l'Imprimerie Nationale (*Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie Nationale*, Imprimerie Nationale, 2002). Toutefois, les normes ci-dessous comprennent certaines adaptations propres aux éditions Ausonius.

Majuscules

• Elles doivent être accentuées : É, À ou Î.

• Les sigles restent en majuscules et sans point : CNRS, DRAC...

En revanche, conformément à sa charte graphique on écrira Inrap

Italiques

• cf., infra, supra, sq., a fortiori, a priori, a contrario restent en caractères droits.

• *id.*, *ibid.*, *in fine*, *in extenso*, *et al.*, *passim*, *contra*, *s.u.* sont en italiques.

• Mettre *c.* (pour *circa*) pour une date incertaine. Il sera suivi d'un espace : *c. 45*

Dates

- Les dates avant Jésus-Christ : **42 a.C.** (sans espace entre le point du a et le C) et non ~~av. J.-C.~~
Les dates après Jésus-Christ : **75 p.C.** (sans espace entre le point du p et le C) et non ~~ap. J.-C.~~
- Les abréviations des dates exprimées en chiffres romains, ou à la rigueur arabes, doivent être en exposant :

Les siècles sont cités : **III^e, I^{er}** et non ~~IIIème, Ier~~,...

Le 15 mars, et non le 15 Mars, ni le 15 03. Les Ides de mars.

Le mot **siècle sera abrégé** dans le cas uniquement de l'indication de date (III^e s. a.C.). Il ne le sera pas dans le cours du texte (ex. durant le III^e siècle).

Chiffres et nombres

Les chiffres et les nombres sont écrits en toutes lettres sauf lorsqu'il s'agit de mesures ou de dates.

LES ILLUSTRATIONS

L'ouvrage sera en A4 soit 21 x 29,7 cm. Le pavé utile pour vos illustrations en planche sera au maximum de 17 x 24,60 cm.

Toutes les illustrations ne peuvent être éditées en pleine page au sein d'un article. Inutile donc de monter toutes vos figures en planches A4.

Pour les actes de colloque, le nombre d'illustrations est limité à **15** par article pour les **communications** et à **8** pour les **posters**.

Tableaux et graphiques sont considérés comme des figures et donc numérotés comme tel.

Résolution

- **300 dpi à la taille minimale souhaitée** pour l'impression (à cette résolution, les documents fournis ne pourront être augmentés en taille).
- Les illustrations seront fournies au format **TIFF ou Illustrator EPS**. Les documents en couleur devront être **en CMJN** (cyan, magenta, jaune, noir) et non en RVB (noir, vert, bleu), y compris pour le format illustrator [voir Fichier/mode colorimétrique/CMJN]. Éviter de créer des cadres.

Merci d'enregistrer **au maximum en Illustrator CS4**.

Les illustrations comportant du texte doivent être fournies dans un format où les polices sont accessibles pour d'éventuelles corrections ou uniformisations.

- **Le titre, l'auteur et les crédits ne doivent pas figurer sur l'illustration**, mais dans les légendes listées par numéro de figure sur un fichier word.

Un fichier regroupant la version pdf de chacune des illustrations (ainsi que le texte) sera joint à l'ensemble.

Légendes et crédits

- Dans la légende, vous aurez indiqué les crédits en respect du code de la propriété intellectuelle (**le nom de l'auteur du document est obligatoire** (cliché, dessin,..), ou d'après + appel bibliographique, N° de figure et de page,...) :

Fig. 2. Détail du motif d'oiseau (cl. A. Dupont, Inrap).

- Tous les documents publiés doivent être libres de droit. L'auteur se charge, si nécessaire, de s'acquitter de ces droits, afin d'être parfaitement en règle. L'auteur est seul responsable du bon respect du code de la propriété intellectuelle pour les documents qu'il fournit.

Quelques règles impératives

- **Préférer toujours des clichés du matériel archéologique à des versions infographiques colorées.** Il est important de donner à voir l'objet archéologique et l'aspect réel de l'enduit.

- Pour les photos des fragments et plaques, **le détournage doit conserver les mortiers.**

- **L'échelle est indispensable.** Intégrez **uniquement des échelles graphiques** proportionnées par rapport à l'image ou à la photo. Ne mentionnez pas d'échelle textuelle (sous la forme 1:100 ou 1/100^e), ni sur l'image ni dans la légende.

- Dans le cas des restitutions de décors, il est indispensable de **faire figurer dessins ou photos des fragments** permettant de voir sur quels éléments est construite la restitution et ainsi juger de sa fiabilité.

Recadrer les photos sans en diminuer la résolution.

Dessins

- La couleur

Le trait de contour doit être 100 % noir et de taille 0,25 pt.

Les grisés ne pourront pas aller en dessous de 0,15 pt au risque de ne pas être clairement visibles au moment de l'impression finale.

- Les plans

Ils sont rendus sous Adobe Illustrator (privilégiez des polices classiques Arial, Times, Helvetica). Merci de fournir les calques liés et de supprimer les calques inutiles.

Vérifiez que le nord et l'échelle sont indiqués ; que la taille des caractères est harmonieuse et suffisamment claire, même en cas de réduction.

- Les tableaux et diagrammes

Nous n'acceptons que les tableaux sous Word ; merci de convertir les fichiers Excel sous ce logiciel.

L'AFPMA et l'équipe d'Ausonius Éditions se tiennent à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions en amont de la remise de votre ouvrage.

Un manuscrit bien préparé est un livre qui se fabrique rapidement et sereinement.